

**Sujet :** [INTERNET] observation

**Date :** 25/10/2023 à 20:37

**Pour :** ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr

Bonjour,

Je suis effaré par la précipitation de ce dossier et des arguments avancés par Novapex. Je m'oppose fermement à ce projet qui n'a aucune urgence contrairement à ce que l'on souhaite nous faire croire.

Le pétitionnaire affirme que : "Cette chaudière permettra en outre à la plateforme chimique de Roussillon de réduire sa dépendance aux énergies fossiles pour la production de vapeur, dans un contexte international de tension autour de la disponibilité en gaz naturel, dont la commission européenne a récemment fixé un objectif de baisse de consommation de 15% pour l'hiver 2022-2023".

Économie d'énergie certes mais pas dans n'importe quelles conditions et au détriment de la santé des populations !!!!

En l'absence de mise en oeuvre du projet, pour quels besoins de la plateforme, une installation de vapeur supplémentaire serait-elle nécessaire ? Les « combustibles » sont aujourd'hui traités dans une installation spécialisée !

Le pétitionnaire considère que le projet doit démarrer au plus vite au regard du "contexte économique et du calendrier de décarbonisation de la plateforme"...

En quoi consiste le contexte économique évoqué et quel est le calendrier visé de décarbonisation de la plateforme ? Ce contexte justifie t'il de détériorer la santé des gens impunément ???

J'aimerais avoir des réponses sur ce point